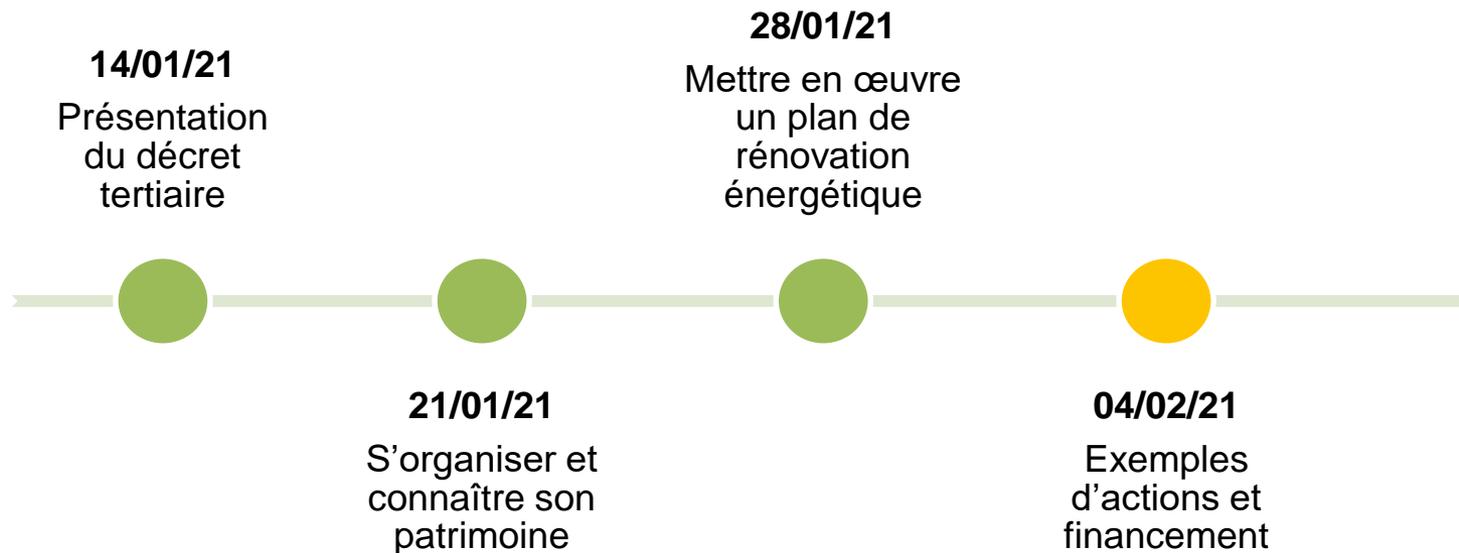


# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Un rendez-vous hebdomadaire

Le jeudi de 13h30 à 15h



---

# Sondage

---

1. Quelle(s) action(s) auriez-vous tendance à privilégier pour obtenir des **résultats immédiats** ?

2. Quelle(s) action(s) auriez-vous tendance à privilégier pour obtenir des **résultats pérennes** ?

- Performance énergétique du bâti
- Installation d'équipements performants et dispositifs de contrôle
- Modalités d'exploitation des équipements
- Adaptation des locaux et comportement des usagers

# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Exemples d'actions  
et financement



04 février 2021

---

## Les intervenants

---

- **Mme SIMAND – Cerema**  
REX levier usage
- **M. BROCARD – Bourg Saint Maurice**  
REX contrat de performance énergétique
- **Mme DUPARCHY – SPL OSER**  
REX travaux de maîtrise de l'énergie
- **M. HAMADOU – ADEME**  
Aides financières pour les collectivités

# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Associer les occupants aux démarches d'économies d'énergie

Noémie SIMAND, Chargée de projets  
Usage des bâtiments au Cerema



# Le levier Usage

## Usage ?

C'est l'action des occupants dans leur utilisation du bâtiment

-> besoins

se détendre

s'informer

nettoyer

être en sécurité

se concentrer

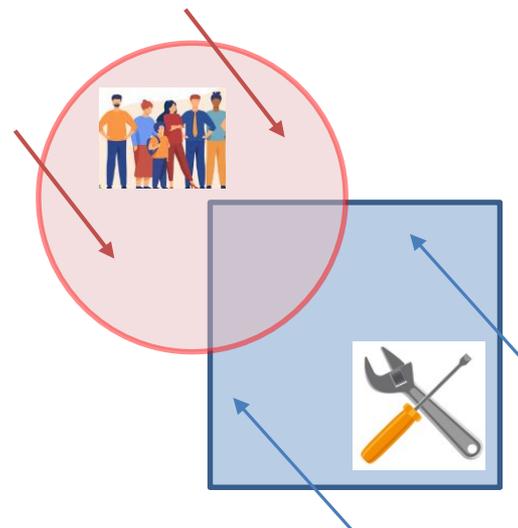
stocker

téléphoner

réfléchir en groupe

être confortable

**L'enjeu** : converger vers un optimum.



# Le levier Usage

L'occupant -> le facteur humain



---

# Le levier Usage

---

Alors, quels principes essentiels retenir pour réussir la mise en œuvre du levier Usage ?

- **1. Agir AVEC les occupants**
- **2. Être dans une démarche de compréhension du comportement**
- **3. Etre attentifs aux besoins des occupants**

# 1. Agir avec les occupants

« **AVEC** » :

- pour une meilleure appropriation
- une motivation plus grande

## Comment ça peut se traduire ?

### Gouvernance : une équipe projet + des relais



Les agents de la DDTM et de la DDCS à Valenciennes se mobilisent pour réduire la consommation énergétique du bâtiment.

**Découvrez l'équipe de « pionniers » :**  
« Notre objectif : - 20 % par rapport aux consommations des 3 dernières années ! »



Ils réfléchissent, diagnostiquent et proposent des actions pour gagner le concours.  
**Ils sont vos porte-paroles.**



Crédits : DDTM59



Crédits : Collège Stockfeld – Cerema-  
AlterAlsace

## 2. Démarche de compréhension

### Pourquoi n'est-on pas toujours « écolo » au travail ?



Charge mentale + productivité attendue : mise en place de routines...



Manque d'information, complexité des systèmes



Crédits : Cerema

## 2. Démarche de compréhension

Pourquoi n'est-on pas toujours « écolo » au travail ?



Pas d'appropriation des lieux (on n'est pas chez soi)



Manque de culture énergétique



Crédits : CUBE.S – Collège Pompidou - Lot



Crédits : Cerema

## 3. Etre attentifs aux besoins

### Démarche de diagnostic d'Usage

Identifier les pratiques et usages

Évaluer le confort

Connaitre le niveau de connaissance et de sensibilisation

Identifier les changements souhaités

Récolter les bonnes idées

Commencer à sensibiliser



Crédits : Cerema

# En conclusion

## Le levier Usage et exploitation est efficace : entre 10 et 30% d'économies

Peut générer **d'autres effets bénéfiques**:

- Remet à plat la connaissance du bâtiment, sa gestion
- Revalorise le rôle et l'image des services techniques,
- Lance une dynamique collective
- Donne du sens à son travail (cohérence), constitue une bouffée d'air (concret, ludique)
- Diffuse vers le domicile
- Etc...



Crédits : CUBE.S - Collège Beaulieu –  
St Laurent de Neste (65)



Crédits : Cerema

# Merci !

## Pour en savoir plus :

### 3 ouvrages



### Une « boîte à outils » :



[https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/06/cerema\\_kit\\_economies\\_denergie\\_v20190627.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/06/cerema_kit_economies_denergie_v20190627.pdf)

04 février 2021

 Cerema

 Le Cnfrpt

# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Associer les occupants aux démarches d'économies d'énergie



A votre écoute...



# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Retour d'expérience du Contrat de Performance Energétique sur 18 bâtiments commune de **BOURG SAINT MAURICE LES ARCS**

Emmanuel BROCARD DST



# La genèse

## Le constat

- **Des dépenses de fonctionnement très contraintes**
- **Des dérives de consommations d'une année sur l'autre**
- **Une dépense énergétique de plus de 2 000 000€ par an sans gestion**
- **Des pannes avec des actions curatives régulières**
- **Un parc d'installation thermique vieillissant avec une moyenne d'âge de 40 ans**
- **De l'inconfort pour les usagés**
- **Des difficultés de gestion en lien avec l'importance du patrimoine**
- **Un manque de compétences et de ressources techniques en interne**
- **La préoccupation de répondre aux enjeux de la transition énergétique**
- **Des diagnostics, mais pas d'action concrète**

# Les actions

## Un contrat de performance énergétique de 5 années de travaux et de 10 ans d'exploitation

- **18 bâtiments** (20 000m<sup>2</sup> de surface traitées environ 50% du parc)
- **Le recours à une AMO, aide au montage du CPE** (en partenariat avec l'ADEME)
- **3 500 000€ HT de Travaux phasés sur 5 années :**
  - **Déploiement d'un plan de comptage par usage IPMVP** (pour valider les hypothèses d'entrées de la situation de référence)
  - **Isolation de combles et sous sols, changements des menuiseries (pour améliorer le confort)**
  - **Modernisation des installations thermiques** (régulation, pompes à débit variable, chaudière à condensation, GTC ...)
  - **Intégration d'énergies renouvelables** (panneaux solaires, panneaux photovoltaïques, systèmes thermodynamiques ...)
- **Suivi mensuel des rendements et consommations via le plan de comptage** (le contrôle et la maîtrise des dérives)
- **Un contrat ajusté sur les variables du climat** (la prise en compte des températures extérieures DJU)

# Les bénéfiques

## Une gestion déléguée à un exploitant avec objectif de résultat

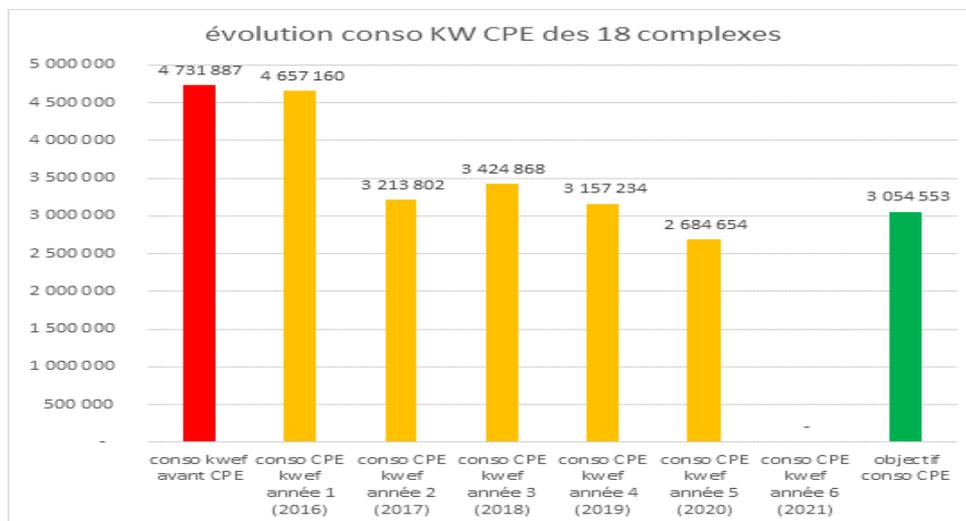
- **La conception de travaux délégué à l'exploitant** (un seul et unique responsable)
- **Un contrat P1 « fourniture d'énergie » pour gestion énergétique avec engagement contractuel** (un engagement de résultats)
- **Un contrat P2 « maintenance des installations » pour plus d'action préventive** (durée de vie des équipements augmentés)
- **Un contrat P3 « renouvellement de matériel » pour une garantie de retour des installations en fin de contrat avec un taux de vieillissement à 10 ans** (plus d'action curative)
- **Un apprentissage indispensable sur les actions et bénéfiques de la transition énergétique** (l'acquisition de nouvelles compétences pour les services)
- **Des dépenses de fonctionnement mieux appréhendées et maîtrisées**
- **Des ressources financières supplémentaires en fonctionnement orientées sur d'autres actions**

# Le résultat

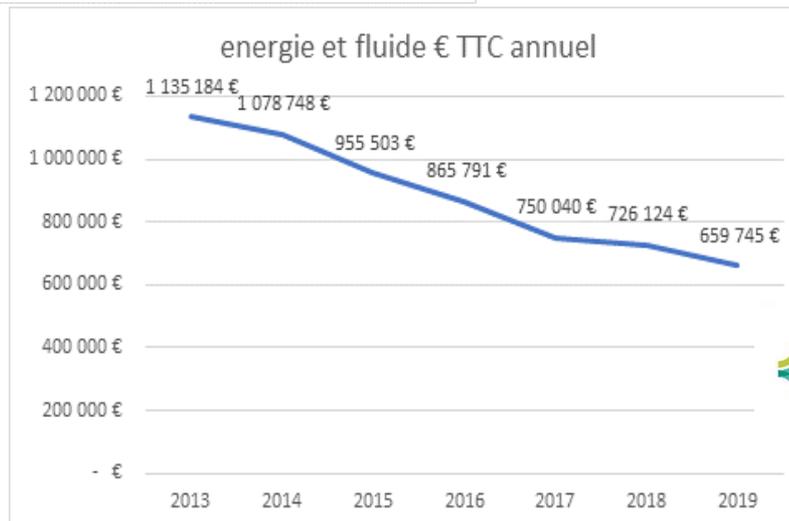
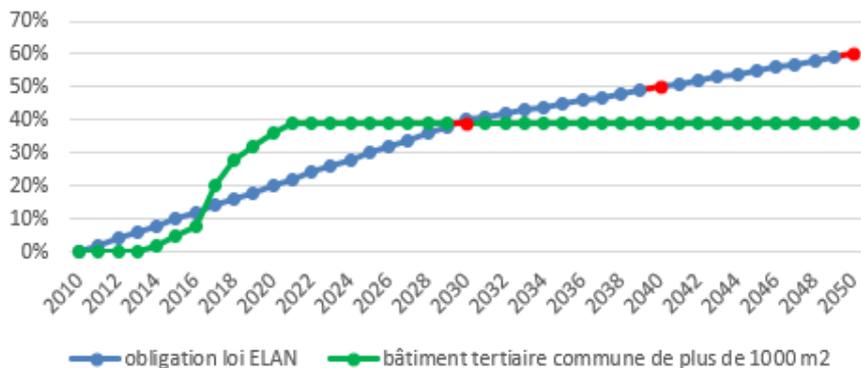
- **L'objectif de 36% d'engagement d'économie dépassé** (opération positive avec une économie de 43% en 2020)
- **3 600 000€ d'économie de charge en 10 ans** (l'auto financement avec une dépense de 200€ / M2 de surface)
- **La réduction de 40 millions de kW primaire sur 10 ans** (le développement durable)
- **La neutralisation de 6,2 millions de Kg de CO2 sur 10 ans** (la protection de la planète)
- **L'atteinte de l'objectif de réduction de 40% d'énergie finale de la loi ELAN qui permet de positionner dès 2020 la commune sur l'obligation de 2030** (de l'avance sur le cap réglementaire des engagements de la France)
- **Un ensemble de résultats positifs qui renforce la volonté politique et citoyenne de poursuivre le programme de transition de la commune**



# La synthèse en image



CAP ENERGIE 1 objectif atteint 2030 pour les complexes tertiaires de plus de 1000 m2 (16 911 m2 de bâtiments traités)



04 février 2021



# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Retour d'expérience du Contrat de Performance Energétique sur 18 bâtiments commune de BOURG SAINT MAURICE LES ARCS

A votre écoute...





# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Retour d'expérience  
« rénovation globale en  
CPE » par la SPL OSER

Aurélie DUPARCHY



# La SPL OSER



**SPL OSER**

Auvergne-Rhône-Alpes

- **Début d'activité été 2013, avec 11 actionnaires**
- **La SPL Oser compte désormais 23 actionnaires**
  - La SPL OSER intervient majoritairement pour des communes
  - Près de la moitié de ces communes ont 20 000 habitants ou plus
- 1<sup>er</sup> CPE Signé Fin 2014
- 1<sup>er</sup> bâtiment livré Fin 2015
- A fin 2020,
  - 26 projets livrés sous suivi énergétique
  - C.P.E. signés pour 36 projets

Actionnaires	Département
Aix les Bains	73
Albertville	73
Ambérieu en Bugey	01
Annecy	74
Annemasse	74
Bellegarde sur Valserine	01
Bourg en Bresse	01
Eybens	38
Gières	38
Grenoble	38
Grigny	69
La Motte Servolex	73
Megève	74
Meyzieu	69
Montmélian	73
Passy	74
Pont de Claix	38
Rillieux-La-Pape	69
Roanne	42
Saint Fons	69
Saint Priest	69
Région Auvergne-Rhône-Alpes	
SIEL	42
<b>Total nombre d'actionnaires : 23</b>	





## L'intervention en CPE de type M.P.G.P.

### **Le Marché Public Global de Performance énergétique**

- Passé avec un groupement d'entreprises comprenant les entreprises de travaux, l'architecte, le bureau d'études thermiques, l'entreprise de maintenance des équipements techniques
- Piloté par un mandataire, interlocuteur unique de la maîtrise d'ouvrage
- Comportant des engagements forts :
  - De performance énergétique
  - De niveaux de service
  - De délai de réalisation des travaux
- D'une durée de 8 à 10 ans (5 à 8 ans d'exploitation)
- Incluant des prestations de sensibilisation des usagers



# Les travaux réalisés

- **La rénovation énergétique :**
  - La rénovation du bâti
  - Le traitement de la ventilation des locaux
  - Les travaux sur les systèmes de chauffage/climatisation/ECS
  - Le remplacement et le pilotage de l'éclairage
  - La production d'énergie renouvelable
- **La conformité réglementaire :**
  - Mise en accessibilité
  - Travaux de sécurité incendie
- **Les travaux connexes :**
  - Désamiantage/déplombage
  - Renforts structurels
- **Des travaux fonctionnels (liés à l'usage)**
- **Des travaux de rénovation intérieure**



 Cerema

 Le Cnpt



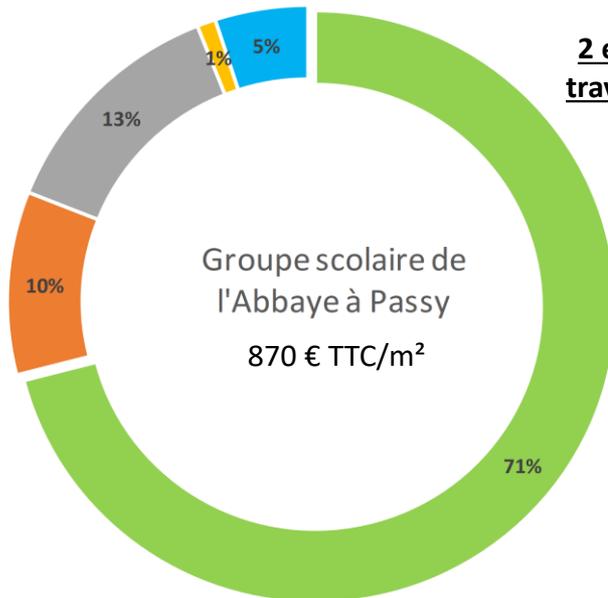
# Cout de rénovation : exemple de 15 écoles

Collectivité	Bâtiments publics concernés	% d'économie d'énergies garanti		Coût d'opération toutes dépenses comprises	
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Baudin	55%	EF	2 418 854 € TTC	1 530 € TTC/m <sup>2</sup>
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Robin	55%	EF	2 219 730 € TTC	573 € TTC/m <sup>2</sup>
Bourg-en-Bresse	École élémentaire Les Vennes	60%	EF	1 795 468 € TTC	762 € TTC/m <sup>2</sup>
Anncy	Groupe scolaire Les romains	52%	EF	5 018 534 € TTC	861 € TTC/m <sup>2</sup>
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Saint Exupéry (élémentaire + gymnase)	50%	EF	2 591 110 € TTC	933 € TTC/m <sup>2</sup>
Grigny	Ecoles Joliot Curie	40%	EP	4 767 488 € TTC	2 320 € TTC/m <sup>2</sup>
Eybens	Groupe scolaire Bel air	50%	EP	2 213 527 € TTC	1 801 € TTC/m <sup>2</sup>
Grenoble	Groupe scolaire Ampère	52%	EP	2 086 492 € TTC	893 € TTC/m <sup>2</sup>
Grenoble	Ecole Elisée Chatin	12%	EP	2 262 732 € TTC	918 € TTC/m <sup>2</sup>
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé	80%	EP	2 811 409 € TTC	944 € TTC/m <sup>2</sup>
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	50%	EF	1 723 553 € TTC	870 € TTC/m <sup>2</sup>
Passy	Groupe scolaire Marlioz	40%	EF	2 168 486 € TTC	1 059 € TTC/m <sup>2</sup>
Passy	Ecole maternelle du plateau d'Assy	60%	EF	1 067 033 € TTC	1 219 € TTC/m <sup>2</sup>
Aix-les-bains	Ecole élémentaire Marlioz	59%	EF	2 978 056 € TTC	1 726 € TTC/m <sup>2</sup>
Anncy	Groupe scolaire du Cep	47%	EF	4 638 592 € TTC	1 669 € TTC/m <sup>2</sup>
<b>Moyenne</b>		<b>51%</b>		<b>2 570 970 € TTC</b>	<b>1 205 € TTC/m<sup>2</sup></b>

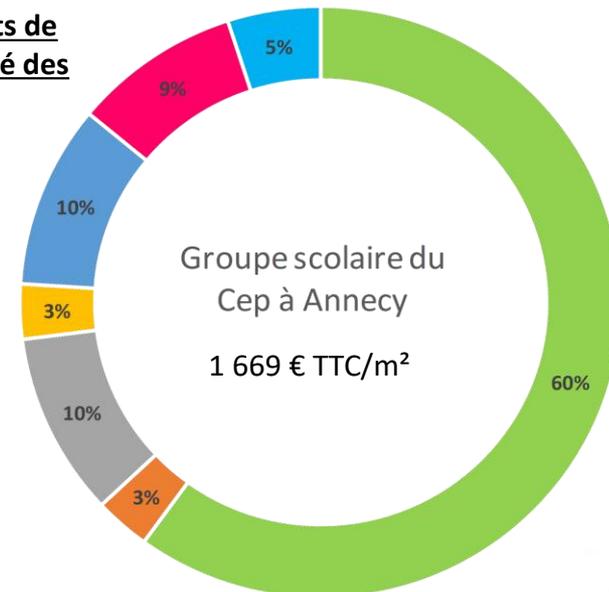
**Rénovation  
énergétique globale  
(niveau BBC) :  
1 100 € TTC/m<sup>2</sup>**

# Coût de rénovation

- Environ 50 à 70 % coûts travaux en lien avec les façades et toitures
- Etat variable du patrimoine des collectivités / travaux intérieurs
- Présence amiante/plomb



2 exemples de répartition des coûts de travaux en fonction de la complexité des opérations



- Efficacité énergétique
- Désamiantage
- Bâtiments modulaires
- Autres/ Améliorations fonctionnelles

- Accessibilité
- Sécurité incendie
- Rénovations intérieures



## Les financements mobilisés

- Des fonds européens FEDER :  $\approx 500$  k€/projet (50% travaux EE)
- Des subventions de l'Etat DETR/DSIL :  $\approx 200$  k€/projet
- Des subvention ADEME/Région en lien direct avec les travaux effectués (fonds chaleurs,...) :  $\approx 30-50$  k€/projet
- Des subventions locales : syndicats d'énergies, départements...
- Les certificats d'économies d'énergies:  $\approx 150$  k€/projet
- Des prêts à taux zéros pour la croissance verte



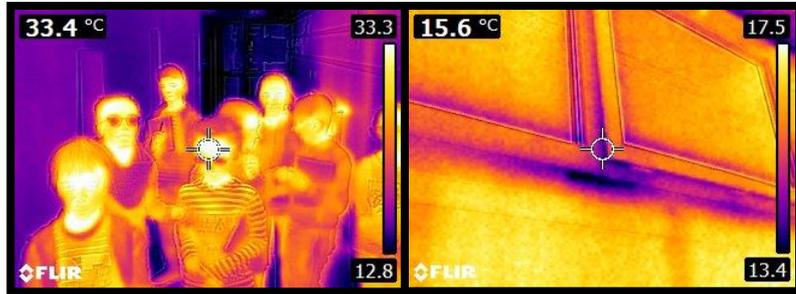


# Les financements obtenus

Collectivité	Bâtiments publics concernés	Coût d'opération toutes dépenses comprises	CEE générés <i>(en italique estimations)</i>		Total subventions	% couvert par CEE et subventions	Prêt à taux zéro (CDC)
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Baudin	2 418 854 € TTC	8 243 MWHcumac	75 509 €	143 697 €	9%	
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Robin	2 219 730 € TTC	21 408 MWHcumac	196 095 €	221 177 €	19%	
Bourg-en-Bresse	École élémentaire Les Vennes	1 795 468 € TTC	151 756 MWHcumac	139 014 €	176 058 €	18%	
Ancey	Groupe scolaire Les romains	5 018 534 € TTC	27 119 MWHcumac	238 646 €	493 713 €	15%	2 860 000 €
Bourg-en-Bresse	Groupe scolaire Saint Exupéry	2 591 110 € TTC	7 274 MWHcumac	66 629 €	471 200 €	21%	1 943 000 €
Grigny	Ecoles Joliot Curie	4 767 488 € TTC	29 937 MWHcumac	179 620 €	1 022 892 €	25%	1 321 042 €
Eybens	Groupe scolaire Bel air	2 213 527 € TTC	9 108 MWHcumac	54 648 €	527 134 €	26%	
Grenoble	Groupe scolaire Ampère	2 086 492 € TTC			653 000 €		1 795 000 €
Grenoble	Ecole Elisée Chatin	2 262 732 € TTC	63 397 MWHcumac	380 383 €	601 000 €	31%	
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé	2 811 409 € TTC			556 000 €		
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	1 723 553 € TTC	4 557 MWHcumac	27 341 €			
Passy	Groupe scolaire Marlioz	2 168 486 € TTC	7 332 MWHcumac	575 729 €	1 872 504 €	51%	2 500 000 €
Passy	Ecole maternelle du plateau d'Assy	1 067 033 € TTC	5 326 MWHcumac	31 956 €			
Aix-les-bains	Ecole élémentaire Marlioz	2 978 056 € TTC		N.C.	1 392 404 €	47%	
Ancey	Groupe scolaire du Cep	4 638 592 € TTC		N.C.	290 000 €	6%	
<b>Moyenne</b>		<b>2 570 970 € TTC</b>	<b>26 654 MWHcumac</b>	<b>155 635 €</b>	<b>551 726 €</b>	<b>28%</b>	<b>2 274 500 €</b>



# Les prestations de sensibilisation



ASDER/VINCI FACILITIES  
GS Les Romains (Annecy)



Gaël DOD/SOMECI  
GS St Exupéry  
(Bourg-en-Bresse)



BLB Construction  
Ecole Joliot Curie (Grigny)

ASDER/VINCI FACILITIES  
3 écoles PASSY



04 février 2021





# Les résultats de performance énergétique

Collectivité	Bâtiments publics concernés	% d'économie d'énergie garanti	Exprimé en Energie Primaire ou Finale	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Baudin	55%	EF	49%	61%	
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Robin	55%	EF	59%	60%	
Bourg en Bresse	École élémentaire Les Vennes	60%	EF	65%	69%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée La Pléiade	27%	EP	38%	42%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée De Montgolfier	40%	EP	31% ? en cours	25% ? en cours	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Camille Claudel	45%	EP	38%	44%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Amblard	57%	EP	60%	65%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Les Canuts	40%	EP	42%	37%	
Annecy / Cran-Gevrier	Hôtel de Ville	70%	EF		72%	75%
Montmélian	Médiathèque Victor Hugo	50%	EP	43%	54%	57%
Annecy	Groupe scolaire Les romains	52%	EF		55%	
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Saint Exupéry	50%	EF		59%	
Bourg en Bresse	Gymnase Favier	51%	EF		63%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Simone Weil	40%	EP		44%	
Eybens	Groupe scolaire Bel air	47%	EP			57%
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	50%	EF			60%
Passy	Groupe scolaire Marlioz	40%	EF			46%

# Merci pour votre attention !



**SPL OSER**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**5 rue Eugène Faure**

**38 000 Grenoble**

**04 76 22 55 34**

**aurelie.duparchy@spl-oser.fr**



La SPL OSER a obtenu le Prix du Jury au Trophées des EPL 2017, pour la rénovation énergétique de 5 lycées de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



04 février 2021

# Le décret tertiaire en 4 webinaires

## Accompagnement de l'ADEME

Hakim HAMADOU

04 février 2021



# Accompagnement de l'ADEME

## Profitez de l'offre spécifique de soutien à l'accompagnement et ingénierie de l'ADEME

### Apport d'ingénierie aux petites collectivités :

Mise à disposition d'une AMO pour le montage et suivi de projet (expérimentation)

### Programme européen « BAP AURA » :

Accompagnement et Boîte à Outils pour rénover 120 équipements publics avec 9 opérateurs territoriaux



The BAP AURA project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement no. 891839

### Soutien aux Contrats de Performances Energétiques (CPE) :

Soutien au financement d'AMO



### Mais aussi : Programme ACTEE de la FNCCR :

Mise à disposition et financements d'outils d'aide à la décision

<https://www.programme-cee-actee.fr>

## Expérimentation d'apport d'ingénierie aux collectivités

RECONDUCTION DE L'OPERATION POUR 2020 ET 2021  
Cibles prioritaires : communes à faible moyens d'ingénierie  
sollicitant des crédits DSIL, DETR

Objet : aider à la mise en œuvre de projets de rénovation  
énergétique performant : -40 à -60% d'économie d'énergie

Trois missions possibles (76 au total sur 2 ans) :



Le nombre de projets pouvant bénéficier de l'AMO sera limité à environ 40 projets sur la période 2020 à 2022 (78 missions possibles au total).

# Expérimentation d'apport d'ingénierie aux collectivités 2020 / 2021

## MISSION 1

### Accompagnement en phase amont (Programmation)

- Préciser le programme de l'opération (objectifs de réduction de consommation d'énergie, énergies renouvelables, mission de maîtrise d'œuvre),
- Etablir la situation initiale des consommations d'énergie,
- Evaluer les coûts d'investissement des postes de travaux énergétiques et évaluer les aides mobilisables.

## MISSION 2

### Accompagnement en phase « projet Esquisse ou Avant-Projet-sommaire »

- Evaluer, optimiser et vérifier l'économie d'énergie réalisée, faire des recommandations d'amélioration de l'efficacité énergétique
- Analyser l'économie et le financement du projet : coût global du projet, selon plusieurs scénarios ; étudier le plan de financement avec l'ensemble des moyens disponibles (dont DETR/DSIL) et de toutes les autres aides possibles (prêts BDT, Certificats d'Economie d'Énergie, Fonds chaleur de l'ADEME, etc.).

# Expérimentation d'apport d'ingénierie aux collectivités 2020 / 2021

## COMMENT CANDIDATER ?

- Remplir un dossier de candidature (Recto / Verso)
- Critères : enjeux de l'opération, avancement, motivation de la maîtrise d'ouvrage et ambition du projet
- Articulation avec un Conseiller Energie Partagé (CEP) éventuellement présent sur la commune
- Contacts :
  - Projets situés dans les départements suivant (69, 07, 26, 01, 73, 74, 38) : [hakim.hamadou@ademe.fr](mailto:hakim.hamadou@ademe.fr)
  - Projets situés dans les départements suivant (42, 63, 03, 15, 43) : [loic.lequilleuc@ademe.fr](mailto:loic.lequilleuc@ademe.fr)



# Programme européen « BAP AURA » 2020-2023



The BAPAURA project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement no. 891839

## BAP AURA : Building Energy Retrofitting Assistance for Public Authorities in Auvergne-Rhône-Alpes

- Objet : Mise en œuvre d'un **Service d'accompagnement** pour la rénovation énergétique – **Technique et financier** - (financée à 100% par la Commission)
- Coordination : ADEME (partenaire régional : AURA EE)
- Service fourni par les acteurs territoriaux du projet : Syndicat d'énergie 03, Com Com Châtaigneraie Cantalienne, SPL SARA/CAPI, Alec38, Ageden, Sygerly, ALTE69, SDED, Alec01
- Ambition : rénover 120 bâtiments publics sur 3 ans.
- Contact : Marie JEANMOUGIN, [marie.jeanmougin@ademe.fr](mailto:marie.jeanmougin@ademe.fr)

# Organisation générale

## Organisation à 2 niveaux :

### Coordination régionale :

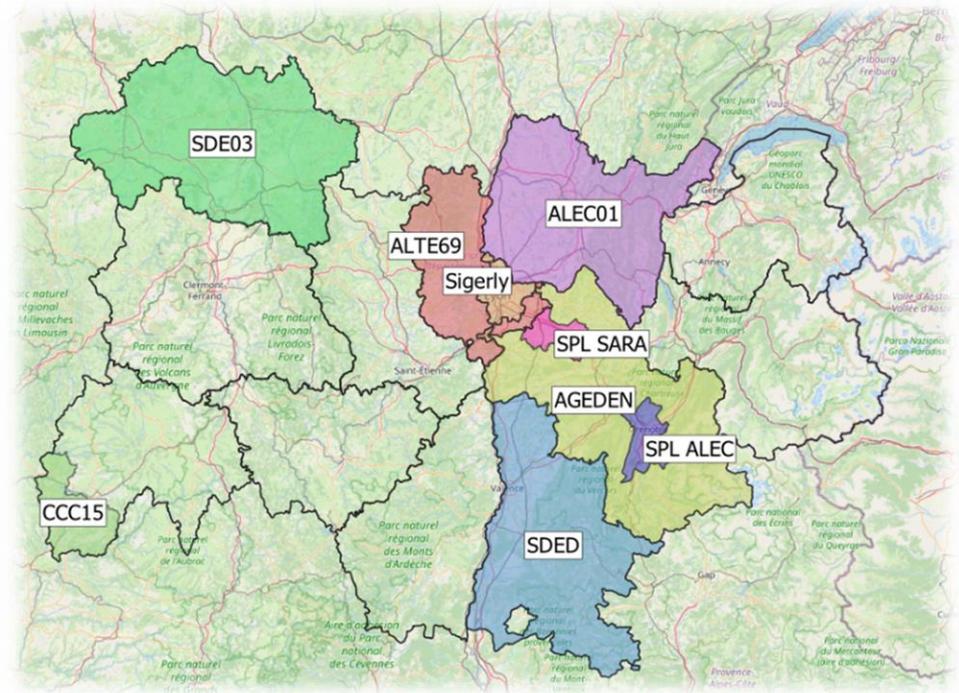
**ADEME** (coordination principale)  
Marie Jeanmougin (cheffe de projet)  
Hakim Hamadou (supervision)

### AURA-EE

Laurent Chanussot  
Gabrielle Heyvaert  
Rogelio Bonilla

Coopération,  
partage  
d'expérience

### 9 partenaires locaux :



## Zoom boîte à outils



- Une BAO « métiers » à destination des services d'accompagnement de BAP AURA (ALEC, syndicats, etc.)
- Une base de la BAO → outils ADEME ou partenaires
- Améliorée et adaptée à la cible avec les partenaires (réunions de travail, tests auprès des communes)

→ BAO utile

- Pour tous les projets suivis :
  - Minimum 30% d'économie d'énergie
  - Garantie de performance (type CPE) ou garantie de moyens (type commissionnement)

→ Doit permettre d'améliorer la qualité des projets de rénovation, même avec peu de moyens au niveau communal

# Zoom boîte à outils

- **Plusieurs volets, orientés « petits projets publics » :**

## Estimation économies d'énergie

- Outils Excel d'estimation rapide des économies

## Ingénierie financière

- Outil Excel : économie du projet, impact sur les finances de la commune

## CPE / commissionnement

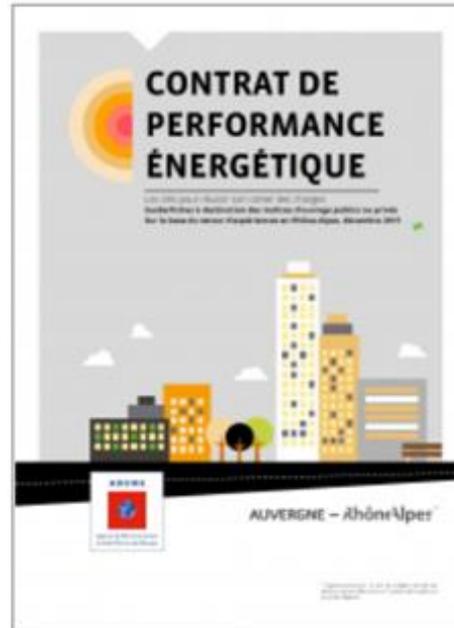
- Aide pour choisir entre CPE ou commissionnement
- Guides sur l'auto-commissionnement (sans recours à un AMO)
- Etude sur les montages juridiques, regroupement de projets
- Etc.



# Établissez un contrat de performance énergétique pour vos opérations de rénovation

## C'est quoi ?

Un marché public, entre un maître d'ouvrage et un opérateur unique, qui comporte des engagements de performance énergétique mesurable. Il garantit contractuellement une diminution des consommations énergétiques d'un bâtiment ou d'un parc. Tout au long du contrat, la consommation est chiffrée, vérifiée et mesurée.



Pour réussir votre cahier des charges et mettre en œuvre un Contrat de performance énergétique, l'ADEME met à disposition des maîtres d'ouvrages un guide.



# Établissez un contrat de performance énergétique pour vos opérations de rénovation

## Quelles sont les modalités d'aide ?

Taux d'aide : 50%

Niveau de performance exigée : -40% pour un équipement ou -30% à l'échelle d'un patrimoine

Contacts :

Hakim HAMADOU

[hakim.hamadou@ademe.fr](mailto:hakim.hamadou@ademe.fr)

(69, 26, 07, 01, 73, 74, 38)

Loïc LE QUILLEUC

[loic.lequilleuc@ademe.fr](mailto:loic.lequilleuc@ademe.fr)

(15, 63, 43, 03, 42)



Offre détaillée téléchargeable :  
<https://www.ademe.fr/collectivites-territoriales-maitres-douvrage-publics-engagez-renovation-energetique>

# Qui finance vos projets?



Les aides de l'Etat via **chaque Préfecture**

**DSIL** – Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour les communes et les EPCI

**DSID** – Dotation de Soutien à l'investissement des Départements

**DETR** – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Petites collectivités)



Prêts Ambre, Investissements en fonds propres

<https://www.banquedesterritoires.fr/renovation-energetique-des-batiments-publics>



Financement de travaux d'économie d'énergie (fiches standardisées)

<https://www.ecologie.gouv.fr/operations-standardisees-deconomies-denergie>

Opération Coup de pouce « Chauffage des Bâtiments tertiaires)



Energies renouvelables thermiques (bois énergie, solaire thermique, Géothermie sur

PAC) <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/>

Pour toutes les autres aides (Département, EPCI, etc. )

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



# Le Fonds Chaleur



## L'ADEME finance les études de faisabilité et les investissements d'énergies renouvelables thermiques

**Cible :** tout propriétaire de bâtiments

### Installations éligibles :

- la création d'une chaufferie biomasse et / ou création ou extension d'un réseau de chaleur,
- la Géothermie assistée par Pompe à chaleur (PAC) sur nappe, sur sondes, sur STEP, sur eaux de surface, etc pour assurer les besoins de chauffage et/ou de rafraîchissement des bâtiments
- le Solaire thermique très basse température (chauffage et/ou production ECS).

Se renseigner et déposer une demande d'aide :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/>



# Informez vous grâce au Centre de Ressources Régional sur la rénovation de vos bâtiments publics

## C'est quoi ?

Un site internet, des ateliers, conférences, webinaires pour s'informer (actualités, réglementation, guides techniques, retours d'expériences, etc.) sur la rénovation énergétique des bâtiments

**Portage :** ADEME, DREAL, Banque des Territoires, Conseil Régional  
Partenaire : AURA EE

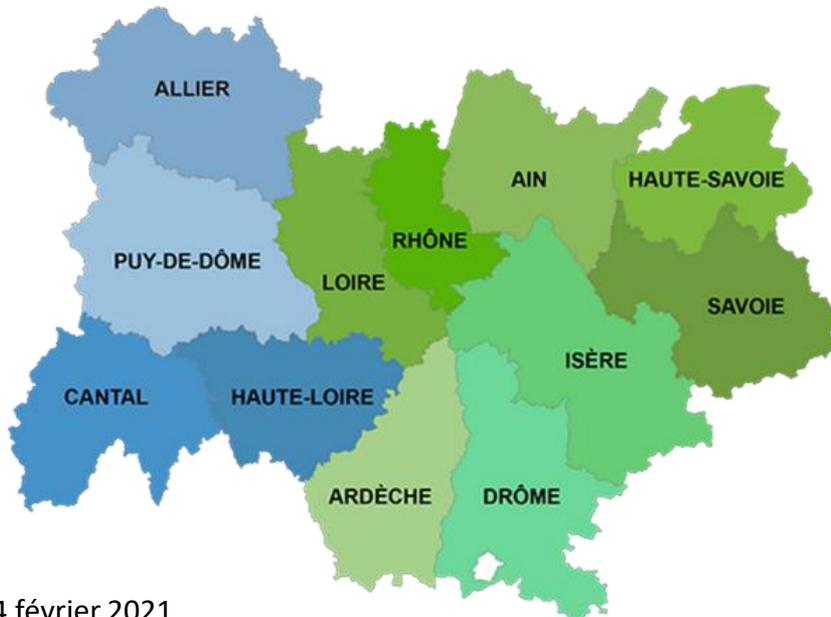


<https://www.renotertiaire-aura.fr/>

# Identifiez vos relais d'information et d'accompagnement au niveau départemental

**Les collectivités peuvent bénéficier de conseil et d'accompagnement depuis l'intention de rénover, jusqu'à la réalisation de leurs projets par :**

les services de l'Etat (DREAL, Directions Départementales des Territoires (DDT), le CEREMA, les CAUE, les Conseiller Energie Partagé (CEP), les services disponibles auprès de certains territoires portés par des Syndicats d'énergie, des Agences locales de l'énergie, etc.



**Pour débiter !**

**les fiches de contacts au niveau départemental →**

<https://www.renotertiaire-aura.fr/tertiaire-public/ressources/fiches-departementales>

# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Accompagnement de l'ADEME



A votre écoute...



# Le décret tertiaire en 4 webinaires

Questions / Réponses



04 février 2021